



**ADDITIF RECTIFICATIF N°002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023
AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°003/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE
ENTREPRISE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE
SECURITE INFORMATIQUE, D'UN PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITES ET D'UNE CHARTE
INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

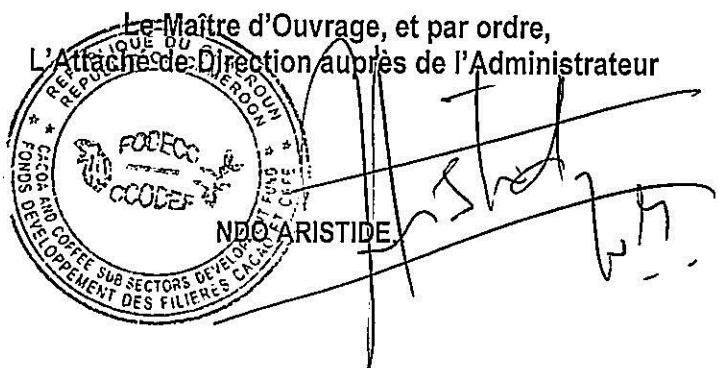
L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), informe tous les Soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°003/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2023 du 04 septembre 2023 pour le recrutement d'une entreprise pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de sécurité informatique, d'un plan de continuité d'activités et d'une charte informatique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) des modifications suivantes :

Au lieu de	Lire plutôt
PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)	
13/ Critères d'évaluation	13/ Critères d'évaluation
13-1 Critères éliminatoires	
<p>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ; 2. Absence de la caution de soumission; 3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; 4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; 5. Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ; 6. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ; 7. Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement; 	<p>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ; 2. Absence ou non conformité de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres; 3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; 4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; 5. Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ; 6. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ; 7. Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement;
PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES	
Critères éliminatoires	Critères éliminatoires
<p>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ; 2. Absence de la caution de soumission; 3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; 	<p>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ; 2. Absence ou non conformité de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres; 3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; 5. Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ; 6. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ; 7. Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement ;	4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; 5. Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ; 6. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ; 7. Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement ;
--	--

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 15 septembre 2023



Ampliations:

- ARMP
- CSPM/FODECC
- Affichage, archives